



COORDINATION NATIONALE INFIRMIÈRE

270, Boulevard Sainte Marguerite - 13009 MARSEILLE

Tél. : 04 91 74 50 70 / Fax : 04 91 74 61 47

www.coordination-nationale-infirmiere.org

cni-hopitauxsud@ap-hm.fr



Grève des IADE L'appel du 21 mai 2015

Communiqué de presse de la CNI – 20 mai 2015

Le syndicat CNI apporte son soutien

à la grève des IADE organisée le 21 mai 2015.

Ce mouvement est porteur de revendications qui concernent les conditions d'exercice :

- ✓ dégradation des conditions de travail,
- ✓ reconnaissance de leur spécialité au niveau Master,
- ✓ reconnaissance de leurs responsabilités avec une grille indiciaire en adéquation.

Les IADE contestent également la non-reconnaissance de la pénibilité pour tous et l'inégalité de traitement qui s'y rapporte.

Enfin, les IADE demandent l'application de l'article R.4311-12 du Décret 2004-802 du 29 juillet 2004 du code de la santé publique afin de prioriser leur spécialité au sein des SMUR et dans les secteurs d'anesthésie-réanimation.

La CNI a été à l'initiative, par le mouvement infirmier de 2007, de l'entrée de la filière infirmière dans le processus LMD, premiers pas vers la reconnaissance universitaire que notre organisation a engagé et concrétisé avec tous les signataires de la "plateforme LMD".

De ce fait, notre organisation syndicale appuie l'appel à la grève des IADE et des étudiants de la spécialité pour la journée du 21 mai

Nathalie DEPOIRE, présidente CNI

Tél : 06 64 41 78 65

Mail : presidencecni@gmail.com